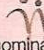


LE CARNET

En partenariat avec  nomination
nomination.fr

◆ **Anne-Christine Ayed**, 48 ans, docteur en physique-chimie macromoléculaire, ingénieur en plasturgie, devient vice-présidente recherche et innovation de **Tarkett**.

◆ **Jacques Richier**, 54 ans, Insa, est promu PDG d'**Allianz France** (ex-AGF Allianz). Il avait



été nommé directeur général des AGF en 2008, après avoir été PDG de Swiss Life France et directeur général d'Azur Assurances.

◆ **Jean-Louis Baillot**, 55 ans, quitte la direction générale d'Ikea France pour prendre la direction des opérations commerciales du groupe **Ikea**.

◆ **Richard Boutet**, 41 ans, est nommé directeur du développement secteur public en France au sein d'**Experian**.

◆ **Olivier Audouze**, 44 ans, Enserg, devient directeur marketing et membre du comité de direction de **Total Immersion**.

◆ **Ludovic Dirand**, 39 ans, ESC Marseille, est promu directeur des ventes et du réseau de **Chevrolet France** (General Motors), dont il intègre le comité de direction.

◆ **Cyril Gutton**, 38 ans, MBA CPA-HEC, ISG Paris, est nommé directeur du développement commercial de la division produits grand public France de **L'Oréal**.

◆ **Christian Dréan**, 48 ans, est le nouveau directeur général achats et marketing d'**Autobacs**.

Vous avez changé de poste ? Faites-le savoir sur Challenges.fr > rubrique « Carrière & Emploi »

Challenges.fr

LE DUO DE CHOC

Total ose attaquer ses actionnaires salariés

Bruno Henri prépare sa défense. Un brin gouailleur, le président élu du fonds d'épargne salariale Total Actionnariat France, 45 ans, dont treize passés dans des fonctions financières à Total, est assigné par la direction du groupe au tribunal de grande instance de Nanterre. Lors de la dernière assemblée générale, en mai, son fonds a refusé de voter les résolutions proposant le renouvellement de Daniel Bouton, Michel Pébereau et Anne Lauvergeon



C. Lebedensky pour Challenges.fr

comme administrateurs, et s'est opposé aux golden parachutes de hauts dirigeants. Des propositions qui n'ont obtenu que 56 à 58% des suffrages, les actionnaires salariés de Total détenant 3,5% du capital et 9,5% des droits de vote. Quoi de répréhensible dans leur attitude ? Le fonds n'aurait pas respecté ses propres règles de fonctionnement. « Avant que je sois élu président, en 2008, les représentants de la direction prenaient part au vote sur les résolutions lors des délibérations du conseil de surveillance du fonds, explique Bruno Henri. Cette habitude était contraire au règlement. » Sûr de son fait, ce syndicaliste devenu spécialiste du droit des

sociétés a donc réalisé un coup d'éclat en excluant les membres de la direction du vote. Pas fâché de tenir le rôle de David contre Goliath.

Christophe de Margerie n'avait pas besoin de cette joute juridique alors que le parquet a requis la responsabilité pénale du groupe dans le naufrage de l'*Erika*, et que le tribunal correctionnel de Toulouse statue le 19 novembre sur l'affaire



Maigneux/Sipa

AZF. Total assure que cette décision a été prise « la mort dans l'âme » après l'échec de ses tentatives de conciliation. Estimant avoir été victime d'une attaque déloyale, le patron de Total emploie la méthode forte pour sanctionner le syndicaliste : le groupe demande 44 000 euros de dommages et intérêts pour les représentants de la direction. « Ce n'est pas le résultat du vote qui est attaqué, mais la manière dont il s'est déroulé, affirme la société. On ne peut pas admettre que les membres de la direction aient été exclus du vote. » Christophe de Margerie n'a pas apprécié non plus que des résolutions « sensibles » aient essuyé un taux d'approbation exceptionnellement faible. **I. I.**

LE COME-BACK

Entre fiction et réalité capitalistes

Michael Moore proclame que « le capitalisme, c'est le diable ». Mais, « épuisé par dix semaines de promotion » aux Etats-Unis, où il présentait son nouveau film *Capitalism : A Love Story*, le réalisateur a dû annuler ses interviews européennes. C'est donc par téléphone depuis son Michigan natal, qu'il a donné ses entretiens avant la sortie de son film en France, le 25 novembre. Un brûlot qui dénonce les excès du libéralisme : une société tétanisée par la crise dans laquelle les familles surendettées sont expulsées manu militari de chez elles ; où le gotha financier a pris le pouvoir politique ; et où, dit l'auteur, « 1% de la population

possède 95% des richesses ». Dans ce documentaire choc, Moore, 55 ans, alterne, comme à son habitude, témoignages poignants, mauvaise foi et pitreries – ainsi lorsqu'il descend Wall Street en fourgonnette blindée, hurlant dans un haut-parleur : « Rendez-nous notre argent ! » à propos des milliards prêtés par l'Etat aux banques. Deux ans après *Sicko*, sur les dérives du système de santé, l'auteur de *Bowling for Columbine*, oscar du meilleur documentaire, et *Fahrenheit 9/11*, Palme d'or à Cannes, revient avec une œuvre efficace, qui devrait faire mouche en France : « Chez nous, le peuple a peur du gouvernement, chez vous, c'est le contraire. » **S. S.-A.**



Lydie/Sipa

Michael Moore revient au cinéma avec *Capitalism : A Love Story*.

LE PARADOXE OBAMA



29 octobre, base aérienne de Dover, Delaware. Le président Obama rend les honneurs au GI Griffin, tué en Afghanistan.

ÉBISCITÉ EN FRANCE

Après l'élection d'Obama, diriez-vous que son bilan comme président des Etats-Unis est positif ou négatif ?

	Novembre 2009
Positif	84
Négatif	12
Ne se prononcent pas	4

Source Ifop (voir p. 112).

Alors qu'aux Etats-Unis le président Obama a enregistré en juillet la plus forte baisse de popularité depuis cinquante ans parmi tous les présidents au même stade de leur premier mandat, à l'étranger la lune de miel dure toujours. Chez lui, pourtant, Obama peine à imposer un système de couverture de santé universelle. L'enlisement de la guerre en Afghanistan est aussi une des causes du tassement de la popularité du président Nobel de la paix, élu il y a un an sur la promesse d'arrêter les guerres...

Régis LE SOMMIER

ARBITRAGE

Violamment prise à partie par François Bayrou lorsque le ministre des Finances avait tranché en faveur d'une procédure d'arbitrage dans le conflit avec Bernard Tapie, Christine Lagarde vient d'avoir gain de cause au Tribunal administratif de Paris. Un sujet de satisfaction pour cette ancienne avocate, que Bayrou avait accusée de méconnaître le droit.



LE RETOUR
Le ministre de l'Intérieur a un nouveau conseiller aussi discret que politique : **Alain Carignon**. L'ancien maire de Grenoble coordonne notamment, avec le député Edouard Courtial, les rencontres rituelles de Brice Hortefeuix avec les parlementaires.

PAS POPULAIRE
Le président des Jeunes Populaires, Benjamin Lançar, s'est fait vertement tancer par le patron de l'UMP, Xavier

Bertrand. Depuis l'arrivée de Lançar à la tête des jeunes de l'UMP, la section a perdu deux tiers de ses adhérents, passant de 31 000 à 11 000 cartes.

FIANÇAILLES
Bernard Fornas, le P-DG du joaillier Cartier, a nommé une femme à la tête de sa filiale en Chine. Joséphine Chien, une Shanghaienne de 40 ans, décroche un poste stratégique : Cartier, deuxième marque de luxe en Chine, progresse de « 50 à 100 % » par an sur ce

marché, entre autres grâce aux bagues de fiançailles.

TACLE
« Nicolas Sarkozy et son valet de cour Besson font resurgir les vieux thèmes – la nation, l'immigration, l'insécurité – pour éviter que le Front national ne s'en empare », confie François Hollande.

AMBIANCE
A Nadine Morano, qui conseille à Rama Yade « de fermer sa gueule ou de démissionner » puisqu'elle s'oppose à la suppression des avantages fiscaux des sportifs, Rama Yade refuse de répondre directement : « Je ne veux pas descendre à son niveau. »

RIFI ENTRE TOTAL ET SES ACTIONNAIRES



SALARIÉS

Du jamais-vu dans les relations, jusqu'ici feutrées, entre Total et le

fonds d'épargne « Total Actionnariat France » rassemblant les salariés actionnaires du groupe. La direction du géant pétrolier vient d'assigner, le 2 novembre, au tribunal de grande instance de Nanterre, Bruno Henri, le président du fonds, lui réclamant la coquette somme de 44 000 euros en dommages et intérêts. Motif de ce courroux : « **Total Actionnariat** », un poids lourd aux assemblées générales de Total (3% du capital et 9,5% des droits de vote), a refusé de voter, en mai dernier, plusieurs des résolutions proposées par la direction, telles que des « golden parachutes » pour de hauts dirigeants ou le renouvellement des mandats d'administrateur de Daniel Bouton, Michel Pébereau et Anne Lauvergeon, finalement approuvés avec un score beaucoup plus étroit que les années précédentes. Bruno Henri aurait commis des irrégularités en empêchant les représentants de Total (7 voix sur les 21 membres du conseil de surveillance) de participer aux délibérations du fonds d'épargne, accuse le groupe dans son assignation. Bruno Henri n'a fait qu'appliquer à la lettre le règlement, rétorque son avocat M^e Daniel Richard, qui dénonce une tentative d'intimidation de Total pour essayer de mettre au pas ses actionnaires salariés.